



BGE

*Réseau national
d'appui aux entrepreneurs*

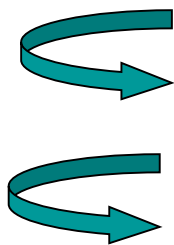
LIRE ET ANALYSER SON BILAN

Les outils de la comptabilité

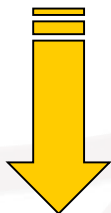
DÉFINITION DE LA COMPTABILITÉ

Plan comptable général (1982) : Un système d'organisation de l'information financière qui permet

- De saisir, classer, enregistrer des données de bases chiffrées
- De fournir, après traitement, un ensemble d'informations conformes
- De déterminer le résultat d'un exercice



Le respect de certains principes



Une bonne organisation pour contrôle et vérification



La mise en œuvre de méthodes et procédures



Une terminologie commune



Les principes de la comptabilité

- Le principe de continuité d'exploitation
- Le principe des coûts historiques
- Le principe d'indépendance des exercices
- Le principe de prudence
- Le principe de permanence des méthodes
- Le principe de non-compensation



**« La comptabilité doit être régulière,
Sincère et refléter une image fidèle
du patrimoine, de la situation financière
et du résultat de l'entreprise »**

LES ÉTATS DE SYNTHÈSE

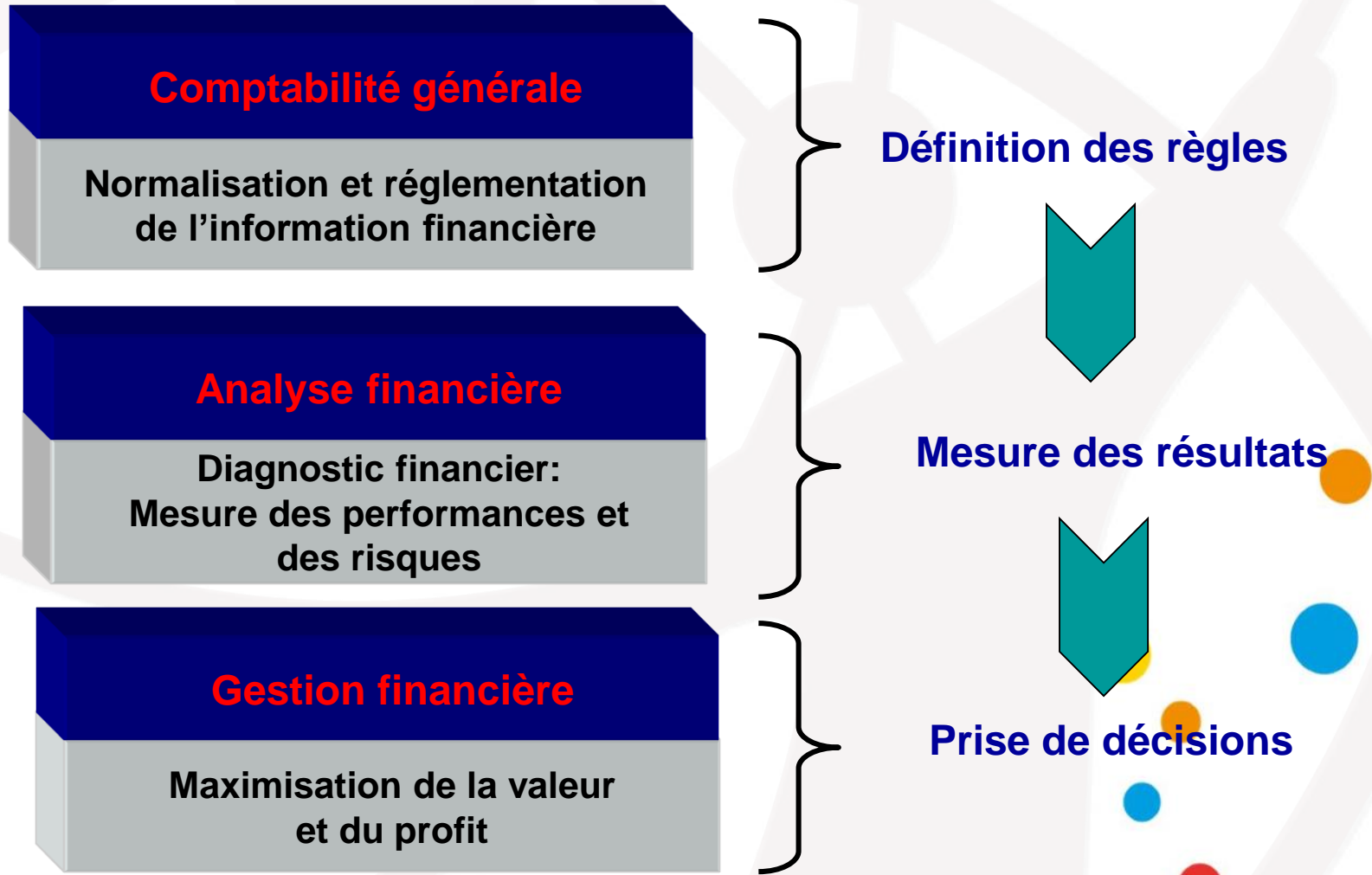


LE BILAN : objectif patrimonial, photographie du Patrimoine de l'entreprise à une date donnée

LE COMPTE DE RESULTAT : objectif de suivi de gestion, Comment le résultat économique a été réalisé ?

L'ANNEXE : approfondit et précise les informations

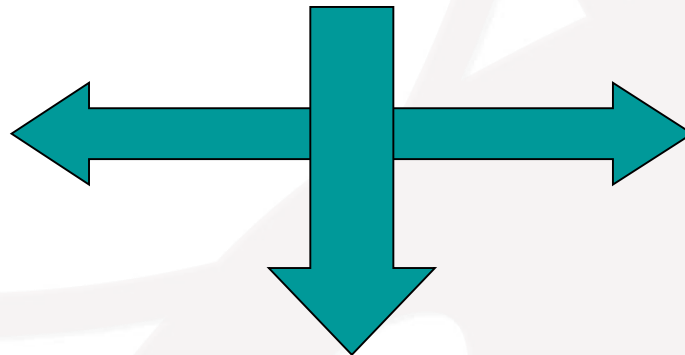
ANALYSE ET GESTION FINANCIÈRE



LE BILAN

Document de synthèse établi à partir des comptes de situation
Comptes de bilan de la classe 1 à la classe 5

Optique financière



Optique Juridique

Optique économique

LE BILAN

La vision économique du bilan

Comment les
Fonds ont été
Utilisés ?

Actif	Passif
Emplois	ressources

D'où viennent les fonds ?

La vision juridique du bilan

Existence d'un
Titre de
propriété

Actif (Droits)	Passif (Obligations)
Avoirs	Capitaux propres Dettes

Engagements vis-à-vis des
associés

Engagement vis-à-vis de
tiers

La vision financière du bilan

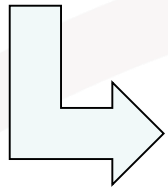
Ce qu'elle
possède

Actif	Passif
	Capitaux propres Dettes

Ce qu'elle vaut
« comptablement »

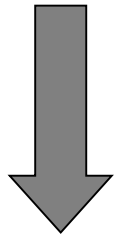
Ce qu'elle doit

La logique de présentation du bilan



Classement selon des critères de liquidité (actif) et D'exigibilité (passif)

Liquidité croissante

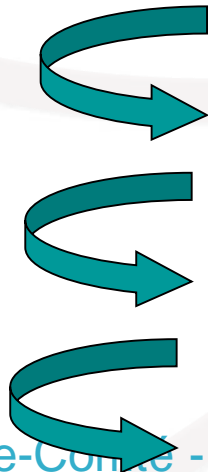


Actif	passif



Exigibilité croissante

Le bilan fonctionnel



Le cycle d'investissement : Immobilisations

Le cycle physique et financier d'exploitation : Stocks, créances

BGE Franche-Comté - 8 Le cycle de trésorerie : liquidités, concours bancaires

LES COMPOSANTES PRINCIPALES DE L'ACTIF DU BILAN

L'actif immobilisé

Capital économique, moyens de production

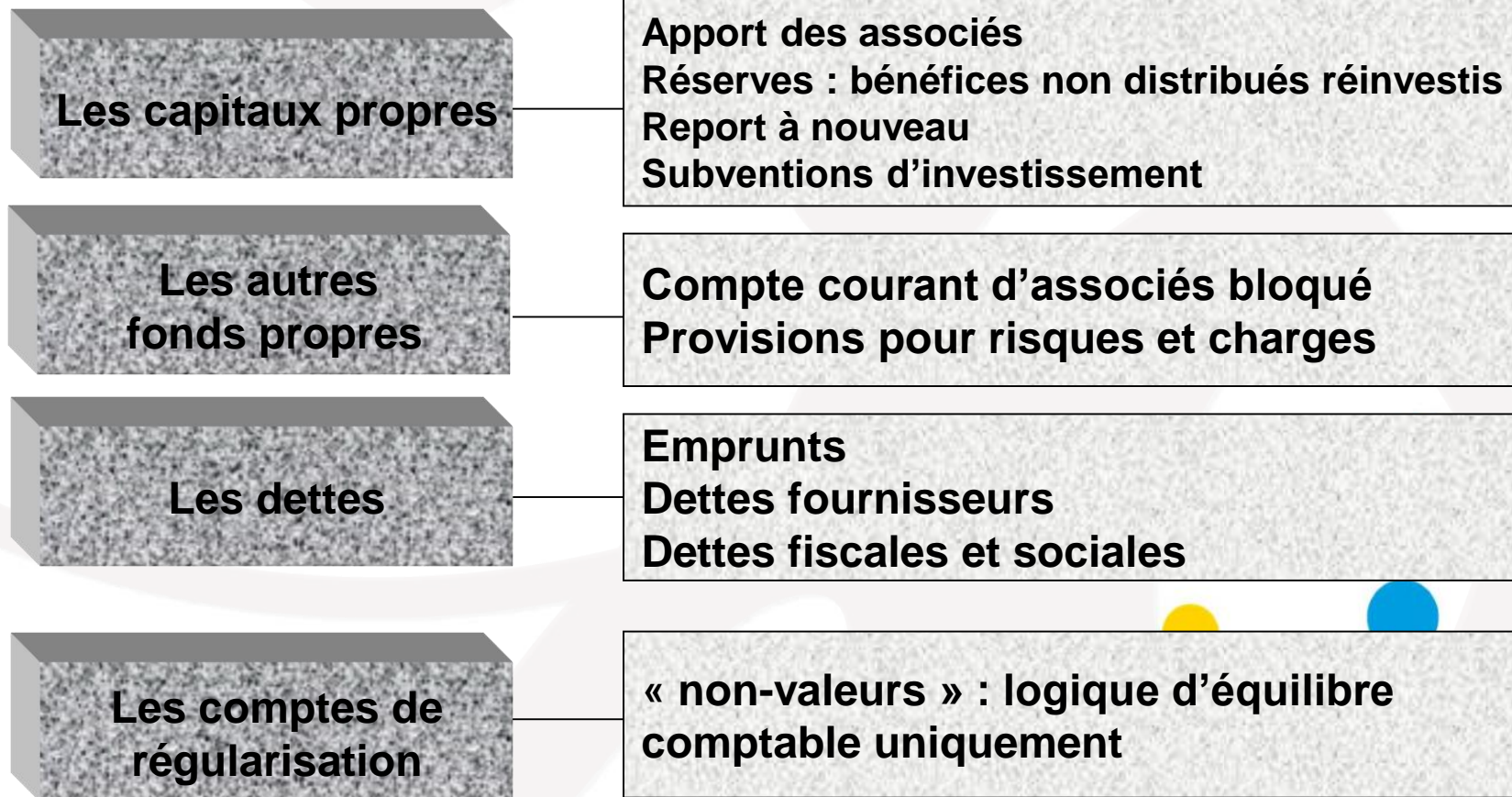
L'actif circulant

Stocks, créances, disponibilités

Les comptes de régularisation

« non-valeurs » : logique d'équilibre comptable uniquement

LES COMPOSANTES PRINCIPALES DU PASSIF DU BILAN



UN MODÈLE DE BILAN SIMPLIFIÉ

Actif

Immobilisations Incorporelles

- Frais d'établissement
- Fonds de commerce
- Droit au bail
- Logiciels

Immobilisations Corporelles

- Terrains
- Constructions
- Installations
- Matériel

Immobilisations Financières

- Dépôt de garantie
- Participations

Stocks

Créances clients

Banque

Caisse

Passif

Capital social

Réserves

Résultat non distribué

Comptes courants

D'associé bloqués

Emprunts à MT et LT

Comptes courants

D'associé non bloqués

Emprunts à CT

Fournisseurs

Dettes fiscales et sociales

Fonds Propres

Les Dettes

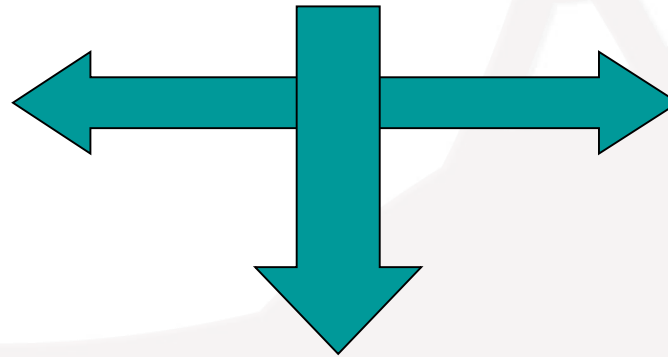
Total Actif = Total Passif

LE COMPTE DE RÉSULTAT

Il rend compte des opérations à l'origine du bénéfice ou de la perte

La logique de présentation des comptes permet de rattacher les Produits et charges aux principales fonctions de l'activité

Résultat financier =
Lié aux opérations
financières

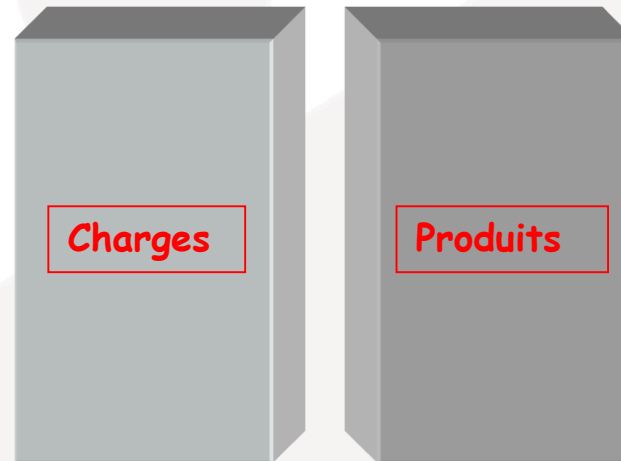


Résultat exceptionnel =
lié aux opérations
exceptionnelles

Résultat d'exploitation = Résultat des opérations
industrielles et commerciales

LE COMPTE DE RESULTAT

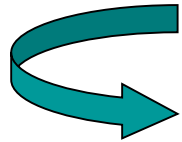
L'entreprise est-elle rentable ?



Résultat

LA COMPOSITION DES PRINCIPAUX PRODUITS

Les produits d'exploitation : activité normale



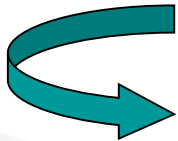
Ventes de marchandises, de biens et services (**Chiffre d'affaires**)

Production stockée (SF-SI)

Production immobilisée (fabrication pour soi-même)

Subventions d'exploitation

Les produits financiers : politique financière

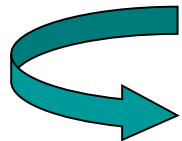


Autres intérêts et produits assimilés

Reprises sur provisions

Produits nets sur cessions de VMP

Les produits exceptionnels



Sur opérations de gestion (dégrèvements d'impôts...)

Sur opérations en capital (cessions d'immobilisations)

Reprises sur provisions

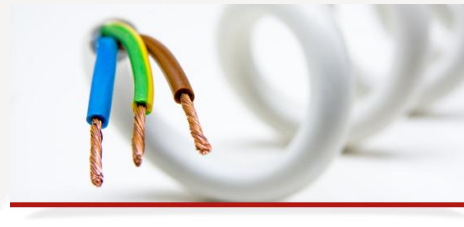
LE DÉTAIL DES PRINCIPALES CHARGES (1)

Matières premières
Marchandises
Emballages et conditionnement



Achats de fournitures

Énergie
Eau
Fournitures d'entretien
Fournitures administratives
Autres fournitures



LE DÉTAIL DES PRINCIPALES CHARGES (2)

Charges externes

Crédit-bail
Loyer et charges locatives
Assurances
Entretien des locaux, du matériel...
Documentation
Honoraires



Autres charges externes

Frais d'actes et contentieux
Poste
Téléphone
Publicité
Frais de transport (sur ventes, sur achats)
Voyages et déplacements



LE DÉTAIL DES PRINCIPALES CHARGES (3)

Impôts et taxes



Tout établissement créé en cours d'année sans avoir eu de prédécesseur peut bénéficier de cette mesure.

Année de la création (période comprise entre la date de création et le 31/12 de l'année de création) : pas de taxe professionnelle à payer.

Année suivant la création : la base d'imposition est réduite de moitié.

LE DÉTAIL DES PRINCIPALES CHARGES (4)

Impôts et taxes

Taxe pour la formation continue :

Contribue aux actions de formation en faveur des salariés
Due par toutes les entreprises (Sociétés ou Personnes Physiques)
Pourcentage sur les salaires bruts versés
Versement le 5 avril de l'année suivante

Taxe d'apprentissage :

Contribue aux financements des formations technologiques ou professionnelles
Due par toutes les entreprises (Sociétés ou Personnes Physiques), sauf activités relevant des BNC ou BA
Entreprises employant un apprenti ou ayant versé la taxe à un organisme collecteur
Pourcentage sur les salaires bruts versés
Versement le 5 avril de l'année suivante

Taxe sur les salaires :

Due par les entreprises non soumises à TVA
Pourcentage sur les salaires bruts versés
Versement mensuel ou trimestriel

Autres impôts et taxes :

Vignettes pour certains véhicules
Impôts locaux
Taxe à la construction (+ 10 salariés)...

LE DÉTAIL DES PRINCIPALES CHARGES (5)

Les autres charges

Les charges de personnel :

Les salaires et appointements

Les charges sociales sur salaires

La rémunération des dirigeants

Les cotisations sociales des dirigeants

Les amortissements

Les charges financières

L'impôt sur les sociétés (cas des sociétés soumises à l'IS)

LES COTISATIONS SOCIALES

NON-SALARIES

Entreprises individuelles
Gérants (et associés) de SNC, EURL
Gérant majoritaire de SARL

SALARIES

Gérants minoritaires ou égalitaires d'une SARL
Gérant non associé de SARL
Président et Directeur Général d'une SA
Président de SAS

AFFILIATIONS OBLIGATOIRES

Assurances maladie -maternité (CANAM)
Vieillesse -Invalidité -Décès
(ORGANIC, CANCAVA, CNAVPL...)
Allocations familiales (URSSAF)

Assurances maladie -maternité,
allocations familiales, vieillesse (URSSAF)
Caisse de retraite complémentaire
(régimes cadres - AGIRC)
Prévoyance, etc...

ASSIETTE DES COTISATIONS

Entreprises soumises
à l'IRPP : Bénéfice
avant impôt
Gérants majoritaires :
Rémunération versée

Rémunération versée au dirigeant

L'AMORTISSEMENT

L'amortissement est une notion comptable qui a pour objet de constater **la dépréciation** subie par une immobilisation en raison de l'usure ou du temps

Trois conditions doivent être réunies pour amortir un bien :

Les immobilisations corporelles ou incorporelles sont destinées à rester **durablement** dans l'entreprise.

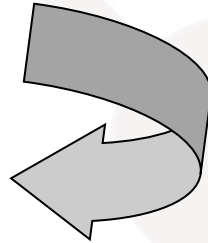
Les immobilisations doivent être inscrites à **l'actif** du bilan.

Le bien doit se déprécier par **l'usure ou le temps**

Éléments amortissables	Éléments non amortissables
Immobilisations incorporelles <ul style="list-style-type: none">- Frais d'établissement (sur 5 ans)- Frais de recherche (sur 5 ans)- Brevets, licences (sur 5 ans)	Immobilisations incorporelles <ul style="list-style-type: none">- Fonds de commerce- Droit au bail- Marques
Immobilisations corporelles <ul style="list-style-type: none">- Constructions (20 à 50 ans)- Installations techniques (5 à 10 ans)- Agencements, aménagements (10 à 20 ans)- Matériel de transport (4 à 5 ans)- Matériel de bureau, mobilier (5 à 10 ans)- Micro-ordinateurs (3 ans)	Immobilisations corporelles <ul style="list-style-type: none">- Terrains- Oeuvres

LES MÉTHODES D'AMORTISSEMENT

L'amortissement linéaire



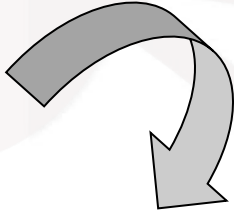
Annuité constante d'amortissement tout au long de la période d'utilisation du bien

Acquisition d'un bien d'une valeur de 100 000 € d'une durée de vie de 5 ans

**Amortissement de 2 000 €
par an pendant 5 ans**

LES MÉTHODES D'AMORTISSEMENT

L'amortissement dégressif



Pratiquer des annuités d'amortissement plus importantes les premières années
Réservé aux biens neufs ayant une durée d'utilisation d'au moins trois ans

Obtenu en multipliant le taux de l'amortissement linéaire
par un coefficient qui varie selon la durée normale d'utilisation du bien

Durée normale d'utilisation égale à 3 ou 4 ans : 1,25

Durée normale d'utilisation égale à 5 ou 6 ans : 1,75

Durée normale d'utilisation supérieure à 6 ans : 2,25

Ce taux peut être majoré en fonction des lois de finances...

LES MÉTHODES D'AMORTISSEMENT

Exemple d'amortissement dégressif

Acquisition d'un bien d'une valeur de 100 000 € d'une durée de vie de 5 ans



Taux d'amortissement = $20 \% \times 1,75 = 35 \%$

1ère année : $100\ 000 \times 35 \% = 35\ 000 \text{ €}$

2ème année : $65\ 000 \times 35 \% = 22\ 750 \text{ €}$

3ème année : $42\ 250 \times 35 \% = 14\ 787,5 \text{ €}$

4ème année : $27\ 462,5 / 2 = 13\ 731,25 \text{ €}$

5ème année : $27\ 462,5 / 2 = 13\ 731,25 \text{ €}$

UN MODÈLE DE COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Charges

Les charges d'exploitation

Achat de marchandises, de biens et services
Achats de matières premières et approvisionnements
Autres achats et charges externes
Impôts et taxes
Les salaires et traitements
Les cotisations sociales
Les dotations aux amortissements et provisions

Les charges financières

Les charges exceptionnelles

Bénéfice

Produits

Les produits d'exploitation

Ventes de marchandises, de biens et services
(Chiffre d'affaires)
Production stockée
Production immobilisée
Subventions d'exploitation

Les produits financiers

Les produits exceptionnels

Perte

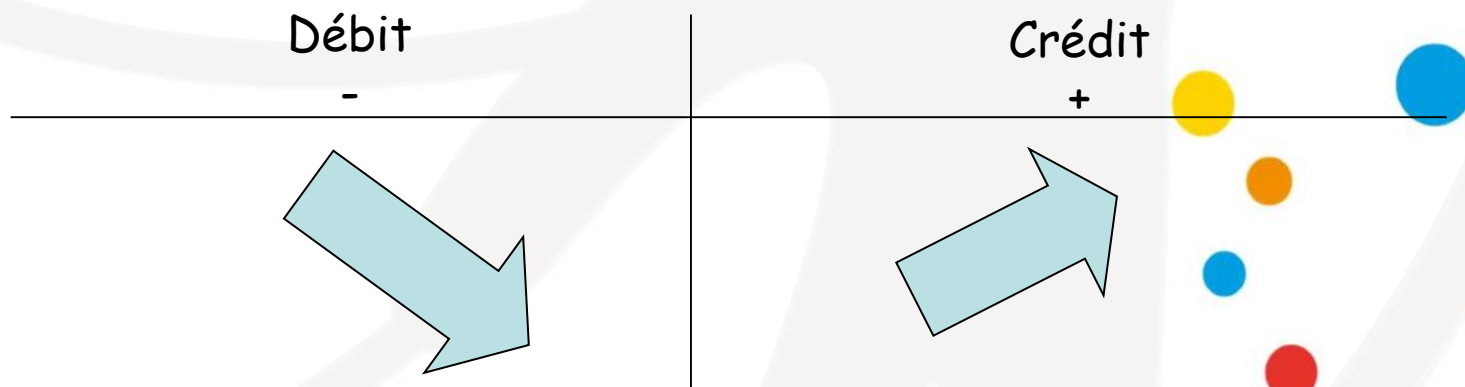
Total Charges = Total Produits

LES RÈGLES DE L'ENREGISTREMENT

Un compte de charge ou d'actif augmente par son débit et diminue par son crédit



Un compte de produit ou de passif augmente par son crédit et diminue par son débit



LES RÈGLES DE L'ENREGISTREMENT

Exemple : Vente à un client

Vente (produit)		Client (actif)	
Débit -	Crédit +	Débit +	Crédit -
	2 000	2 000	

Lors du règlement du client

Client (actif)		Banque (Actif)	
Débit +	Crédit -	Débit +	Crédit -
2 000	2 000	2 000	

LES CLASSES DE COMPTE

Les classes 1 à 5 sont réservées aux postes de bilan

BILAN

Actif

Passif

2. Comptes d'immobilisations

3. Comptes de stocks

4. Comptes de tiers

5. Comptes financiers

1. Comptes de capitaux

4. Comptes de tiers

LES CLASSES DE COMPTE

Compte de résultat

Charges

Produits

6. Comptes de charges

7. Comptes de produits

LES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION ET FORMATION DU RÉSULTAT

- Vente de marchandises
- Achats de marchandises
- Variation des stocks de marchandises

Coût d'achat des
Marchandises vendues

= **MARGE COMMERCIALE**

Production vendue

Production stockée

Production immobilisée

= **PRODUCTION DE L'EXERCICE**

- Achats de fournitures
- Charges externes
- Autres charges externes

= **VALEUR AJOUTÉE**
(richesse produite par l'entreprise)

LES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION ET FORMATION DU RÉSULTAT

Valeur ajoutée

+ Subventions d'exploitation

- Impôts et taxes et versements assimilés

- Salaires et traitements

- Charges sociales

= **EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION**

- Amortissements et provisions

= **RESULTAT D'EXPLOITATION**

+ résultat financier

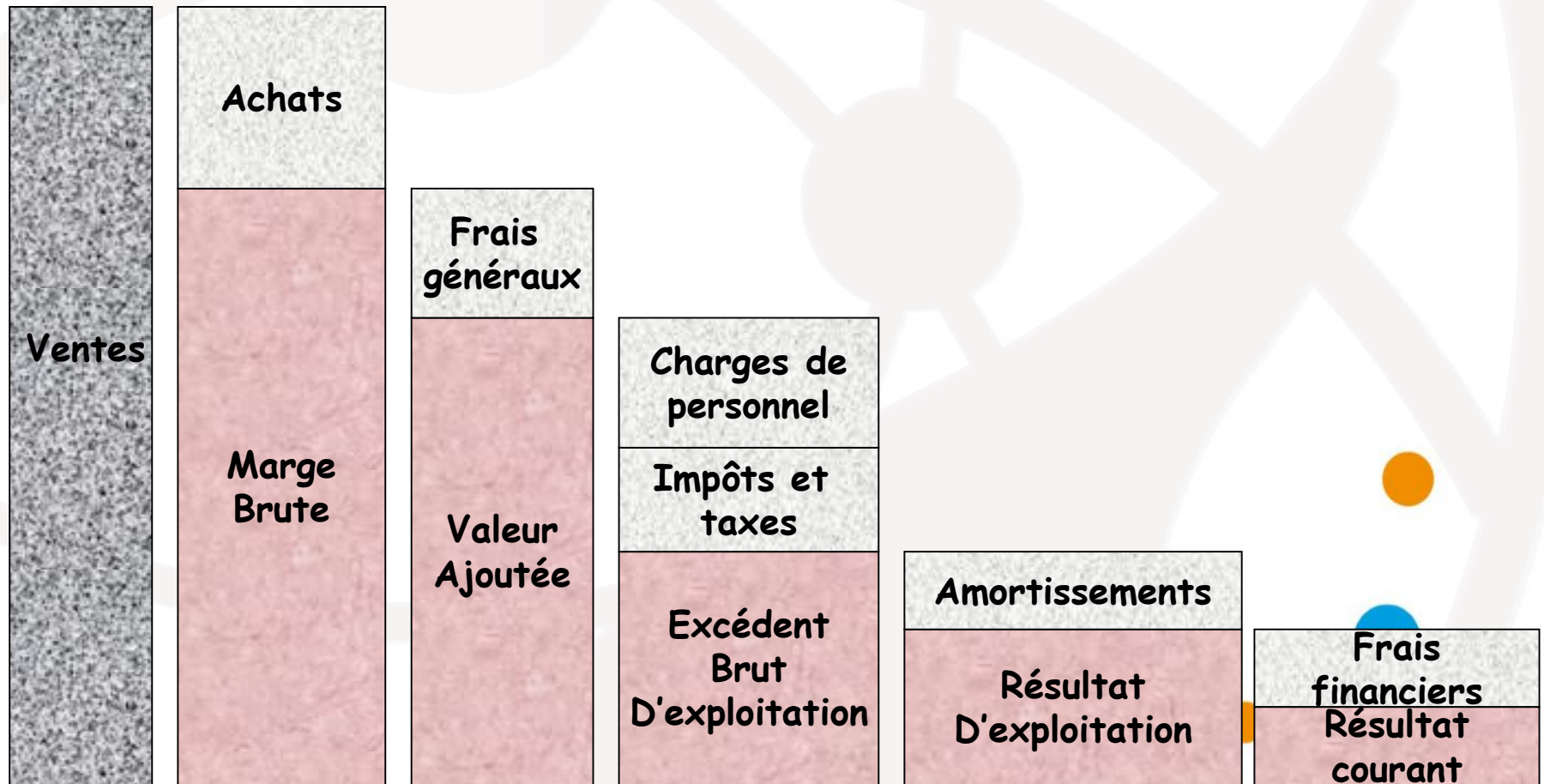
= **RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS**

+ Résultat exceptionnel

- Impôts sur les bénéfices

= **RESULTAT NET COMPTABLE**

LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION



LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Le chiffre d'affaires : oxygène et la marge de manœuvre de l'entreprise

La marge Brute est le résultat :

de la négociation avec les fournisseurs
de la négociation avec les clients
de la fixation des prix

La valeur ajoutée est la richesse créée qui rétribue :

le personnel

l'état

les fournisseurs de services

salaires et cotisations

Impôts et taxes

Charges externes

LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

L'excédent Brut d'exploitation est ce qui reste pour rémunérer :

le banquier : frais financiers
les associés : dividendes

Le résultat d'exploitation mesure la performance de l'entreprise dans le cadre de ses activités commerciales et industrielles

Le résultat financier exprime la contribution des opérations financières au résultat global

Le résultat exceptionnel exprime l'incidence des événements exceptionnels sur le résultat global

Le résultat net comptable mesure la performance totale de l'entreprise

L'ANNEXE

Permet d'obtenir des informations indispensables pour une
Meilleure analyse de la situation financière de l'entreprise



Les amortissements



L'affectation du résultat



Les créances et dettes



Méthodes d'évaluation, changement
Dérogation...



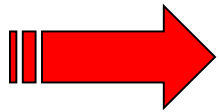
La détermination du résultat fiscal



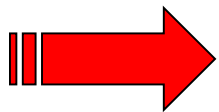
Garanties, engagements hors bilan...

LE SEUIL DE RENTABILITE

Objectifs



Déterminer le montant de chiffre d'affaires minimum à réaliser afin de couvrir les charges fixes



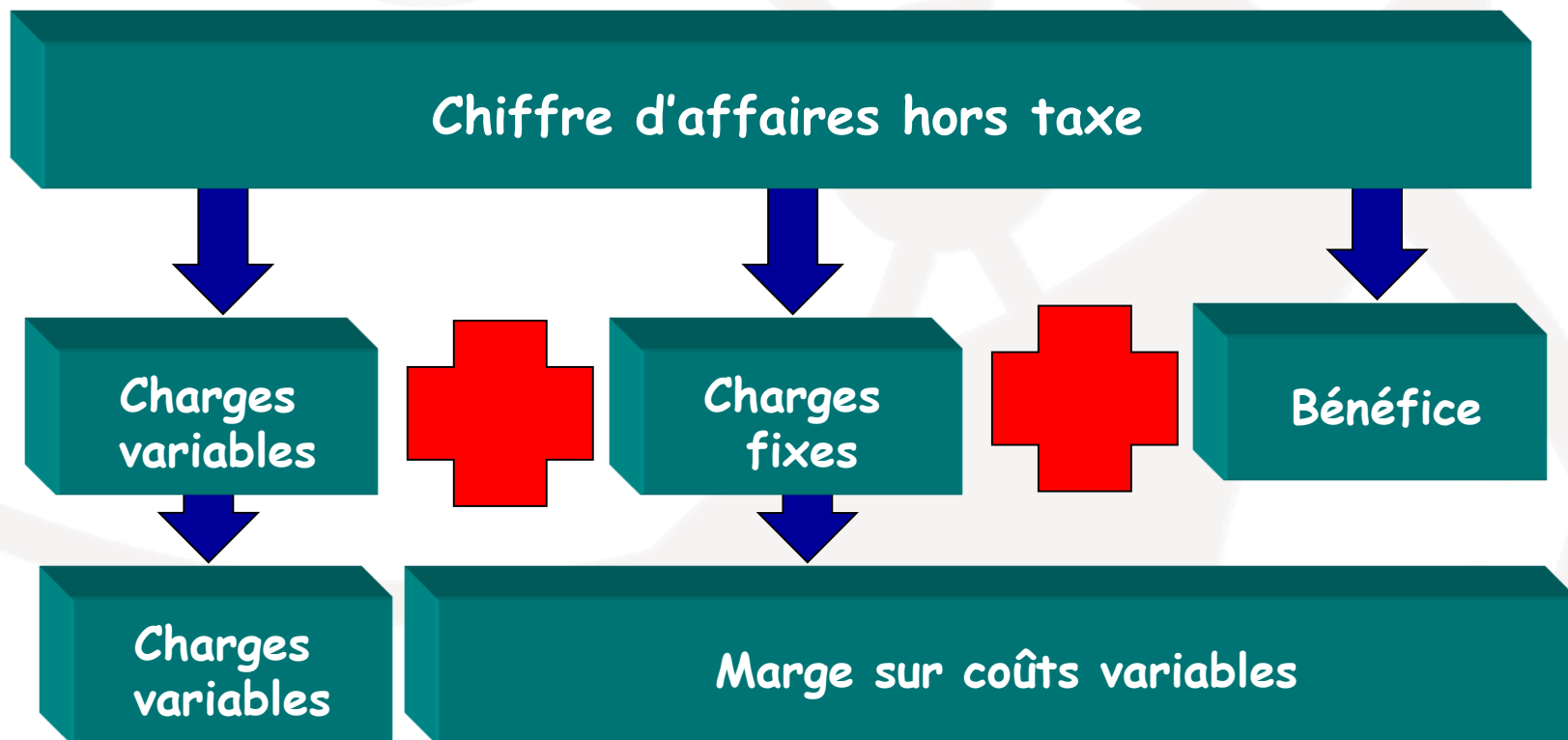
Calculer le nombre de biens ou services minimum à vendre afin de couvrir les charges fixes



Calculer la marge sur coût variable

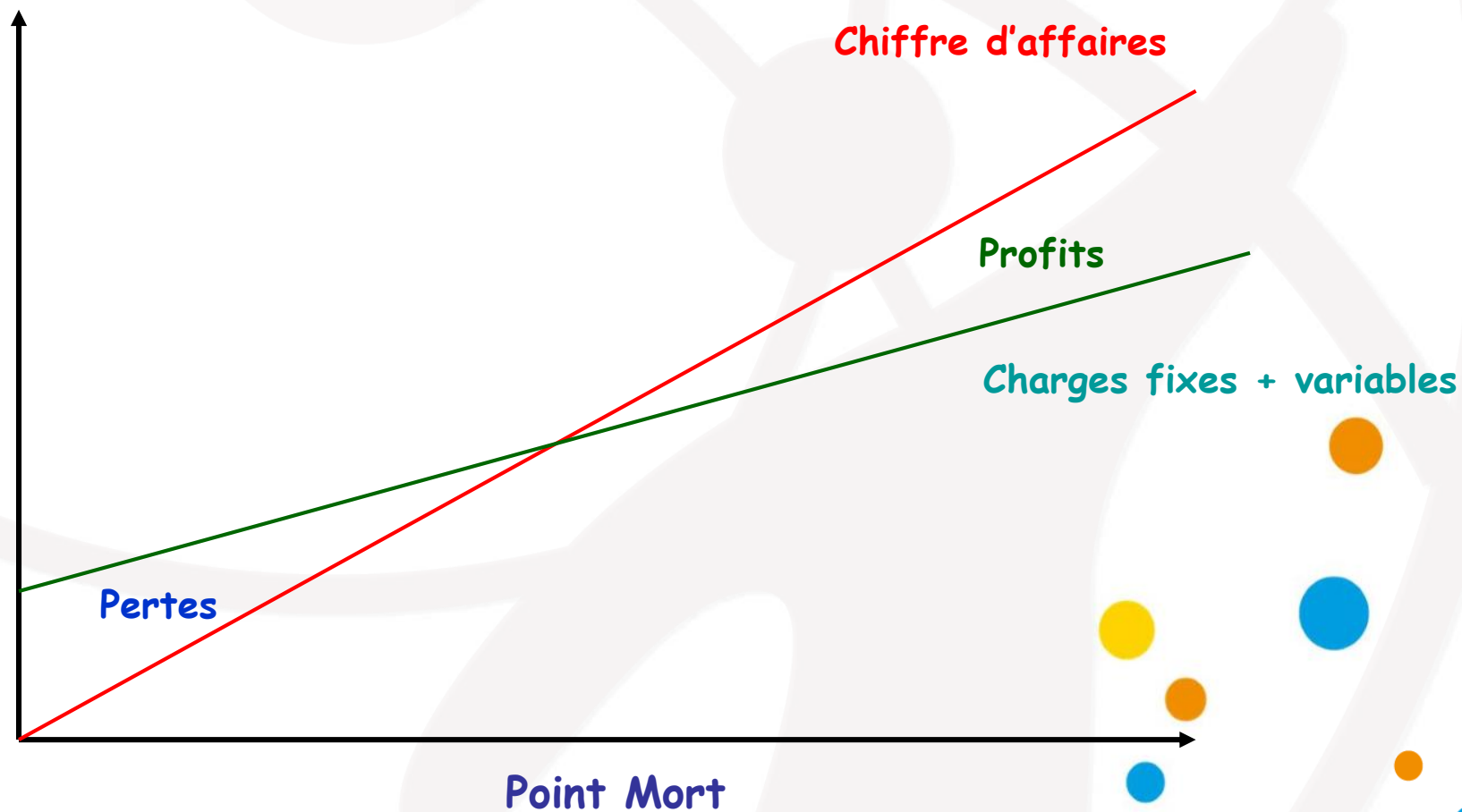
LE SEUIL DE RENTABILITE

Chiffre d'affaires minimum à réaliser pour couvrir toutes les charges



Chiffre d'affaires - charges variables = Marge sur coûts variables

LE SEUIL DE RENTABILITE



LE SEUIL DE RENTABILITE

Les formules de calcul

Marge sur coûts variables =
 $CA\ HT - \text{total des charges variables}$

Taux de Marge sur coûts variables =
 $\text{Marge sur coûts variables} / CA\ HT$

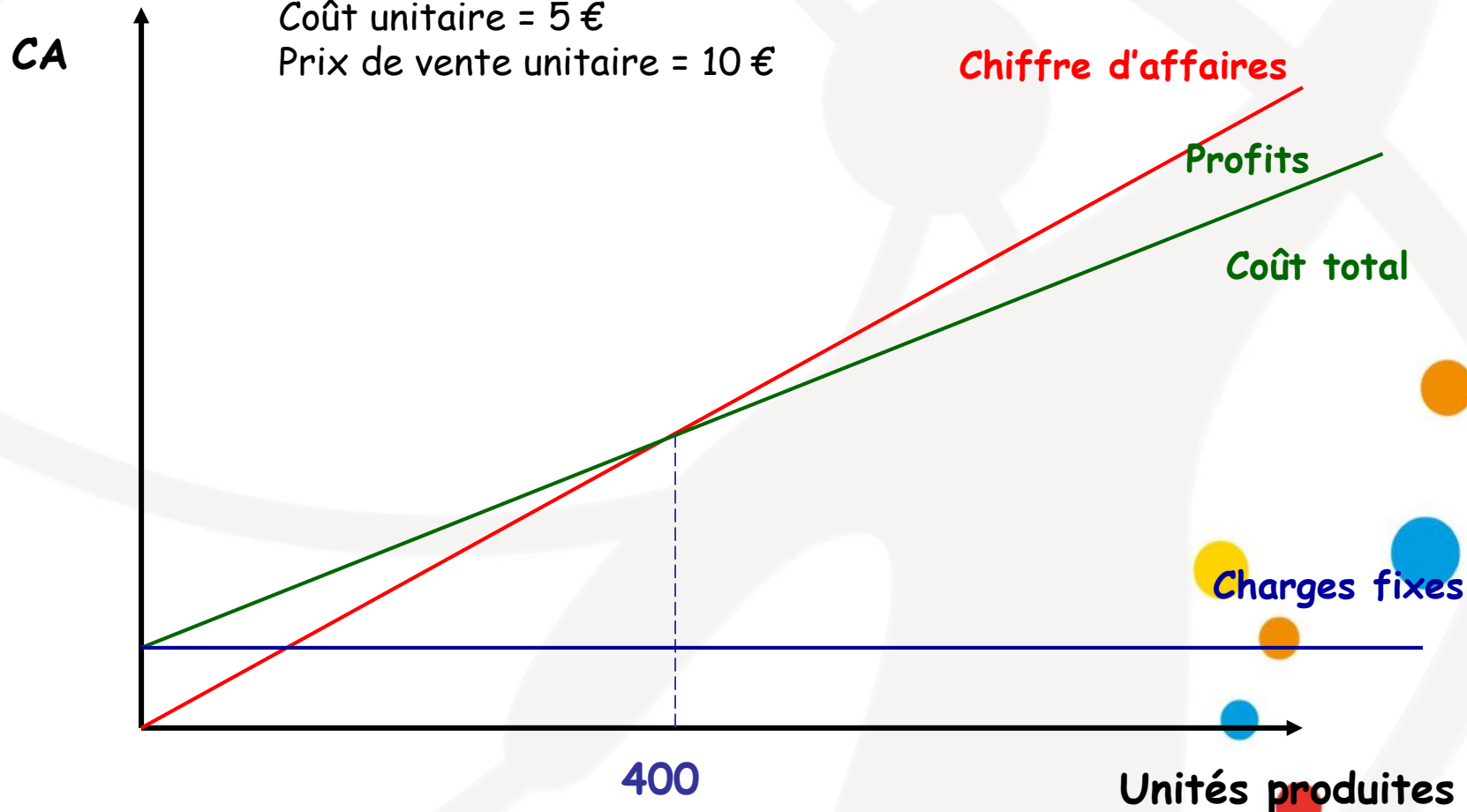
Point mort =
 $\text{Charges fixes} / \text{Taux de Marge sur coûts variables}$

LE SEUIL DE RENTABILITE

Coûts fixes = 2.000 €

Coût unitaire = 5 €

Prix de vente unitaire = 10 €



LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement est le résultat qui peut être réinvesti dans l'entreprise, une fois les impôts payés et les amortissements réintégrés.

Résultat après impôts + Amortissements



La capacité d'autofinancement finance :

L'entreprise pour ses besoins d'investissements et de développement

Le dirigeant pour ses besoins personnels et les associés